Publié sur *Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle* (https://www.haca.ma)

Conférence internationale sur la régulation numérique à Abidjan Mme Akharbach salue la pertinence et l'inclusivité de la résolution de l'ONU sur l'Intelligence artificielle initiée conjointement par le Maroc et les Etats-Unis

24 avr 2024

Mme Latifa AKHARBACH
MAROC
lotus

HACA
HAUTE AUTORITÉ DE LA COMMUNICATION AUDIOVISUELLE
REFRAM
R.I.A.R.C.
A.C.R.A.N.
CONFÉRENCE
INTERNATIONALE
D'ABIDJAN
« Réguler les services num
Pour un dialogue renforcé entre les
les grandes plateformes en ligne s
Africain et dans l'espace Fran
Meta
Google

La présidente de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle, Mme Latifa Akharbach, a appelé mardi 23 avril 2024 à Abidjan à une approche mondiale harmonisée en matière de régulation

des plateformes numériques globales car c'est « le seul moyen pour garantir non seulement, un environnement numérique sûr pour tous, mais également un marché numérique ouvert, fluide et équitable. Pour le continent africain, plus que pour d'autres régions du monde, ce dernier enjeu est capital » a-t-elle estimé. Dans l'allocution qu'elle a prononcée en ouverture de la conférence internationale organisée les 23 et 24 avril à Abidjan en présence du Premier Ministre Robert Mambé Beugre, par l'instance de régulation ivoirienne, HACA-CI, sous le thème pour un dialogue renforcé entre les régulateurs et les grandes plateformes en ligne sur le continent africain et dans l'espace francophone, Mme Akharbach a également considéré que l'Afrique devait être acteur de la régulation mondiale et contribuer à construire le consensus international sur les règles et les modalités d'encadrement des activités des plateformes numériques globales.

La présidente de l'instance de régulation marocaine qui assure également la présidence du Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication, a considéré que ce plaidoyer représente une légitime demande de prise en compte des spécificités et réalités du continent, adressée à des plateformes à l'action hégémonique et globalisante et qui n'imposent pas uniquement leur puissance de marché mais aussi leurs normes culturelles et politiques.

Mme Akharbach a par ailleurs relevé à ce propos que « Pour un continent qui doit faire face à des enjeux capitaux de cohésion sociale, d'unité nationale, de souveraineté culturelle, d'intégrité des processus électoraux, de polarisation du débat public, de discours de haine et de radicalisation, la mise en place d'un modèle de régulation qui soit à la fois efficient et fondé sur les droits et les libertés est un impératif d'extrême urgence. »

Concernant la régulation de l'Intelligence Artificielle, la présidente de la HACA a estimé qu'il fallait poser cette question non pas en termes de limitation de l'usage mais plutôt en termes de contrôle de cette utilisation et en termes d'élargissement de l'accès aux opportunités que cette technologie offre en matière de développement global des pays. Elle a déclaré à ce propos : « il y a lieu de relever la pertinence et l'inclusivité de la toute première résolution onusienne sur l'Intelligence artificielle adoptée par consensus, le 21 mars 2024, sur initiative conjointe du Maroc et des Etats-Unis. Cette résolution présente l'avantage de mettre l'accent sur la nécessité d'adopter des approches de gouvernance appropriées de l'IA, qui soient fondées sur le droit international, inclusives et adaptées aux différents besoins et capacités des pays développés et ceux en développement ».

Les travaux de cette grande conférence internationale ont réuni les régulateurs d'une vingtaine de pays africains et de l'espace francophone, des responsables de l'UNESCO et de l'Organisation Internationale de la Francophonie ainsi que des représentants des plateformes numériques globales, Meta, Tiktok, X et Google.

Outre Mme Akharbach, la délégation de la HACA à la conférence d'Abidjan comprenait aussi M. Talal Salaheddine, manager des affaires africaines et internationales et M. Othmane Alami, cadre supérieur au département des études juridiques.

Liens

[1] https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B